



**DOUZIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Deuxième session  
de la 61<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 10 juin 2026

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M<sup>me</sup> Vautour, présidente  
M<sup>me</sup> Wilcott, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Sodhi  
M. Johnston  
M. Robichaud  
M. Bourque

M. J. LeBlanc  
M<sup>me</sup> Scott-Wallace  
M. Ames  
M. Austin  
M<sup>me</sup> Mitton

le 10 juin 2026

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son douzième rapport.

Le comité se réunit le 9 juin 2026 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* ;

41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* ;

44, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

---

Natacha Vautour, députée